



**Cette initiative est du cabinet d'avocats Legend Law Offices fait suite à la bousculade mortelle survenue lundi 14 janvier au stade d'Olembé.**

Après ce drame qui a causé la mort de huit personnes lors du 8e de finale de CAN entre le Cameroun et les Comores, le cabinet Legend Law Offices a saisi le 26 janvier, la Confédération africaine de football (CAF), exigeant jusqu'à 1 million de dollars pour l'indemnisation des 8 personnes décédées et 38 blessés enregistrés.

La CAF, pour sa part a décliné sa responsabilité, accusant plutôt le comité local de la CAN de n'avoir pas renforcé le dispositif sécuritaire pour éviter ce drame.

Le cabinet Legend Law Offices menace de saisir les juridictions compétentes pour faire valoir les droits des victimes.